



**RAPPORT FINAL**  
**ATELIER CONJOINT AProCA - BCI**  
.....  
**Bamako, les 24 et 25 juillet 2007**

**Juillet 2007**

## TABLE DES MATIERES

Introduction.....	4
Résumé.....	5
I.    Rapport des travaux du mardi 24 juillet 2007.....	7
1.    Cérémonie d'ouverture.....	7
2.    Objectifs de l'atelier.....	7
3.    Résultats attendus de l'atelier.....	8
4. <b>Exposé I</b> : Point de vue des producteurs : Présentation des enjeux liés à la production de coton en Afrique de l'Ouest par François Traoré, Président de AProCA.....	8
5. <b>Exposé II</b> : Introduction de l'initiative « Better Cotton », par Lise Melvin.....	10
6. <b>Exposé III</b> : Défis écologiques et socio-économiques auxquels sont confrontés les producteurs en Afrique de l'Ouest.....	13
7. <b>Exposé IV</b> « Better Cotton Initiative : Vers une culture plus durable du coton », par Allan Williams et Alastair Usher.....	16
II.    Rapport des travaux du mercredi 25 juillet 2007.....	17
1. <b>Exposé V</b> : « Better Cotton et autres initiatives », par Allan Williams et Alastair Usher.....	17
2. <b>Exposé VI</b> : renforcement des capacités des OP dans la stratégie de mise en œuvre du Partenariat Privé Public « Cotton made in Africa », par Dado Doko Issoufou (SP CNPC, Bénin).....	18
3. <b>Exposé VII</b> : « Collaboration à l'avenir BCI – Afrique de l'Ouest », par Lise Melvin, Alastair Usher.....	26
4.    Cérémonie de clôture.....	27
Conclusion.....	27
Annexe 1.....	28
Composition des sous groupes de travail.....	28
Annexes 2.....	30
Liste de présence – mardi 24 juillet 2007.....	30
Liste de présence – mercredi 25 juillet 2007.....	31

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AProCA** : Association des Producteurs de Coton Africains

**BCI** : Better Cotton Initiative

**BIT** : Bureau International du Travail

**Bt** : Biotechnologies

**CMDT** : Compagnie Malienne pour le Développement du Textile

**CMiA**: Cotton Made in Africa

**FNGPC** : Fédération Nationale de Groupements de Producteurs de Coton du Togo

**FNPC** : Fédération Nationale des Producteurs de Coton du Sénégal

**GIPD** : Gestion Intégrée des Pesticides et des Déprédateurs

**GPC** : Groupements de Producteurs de Coton

**GVPC** : Groupements Villageois de Producteurs de Coton

**IITA** : Institut International d'Agriculture Tropicale

**LEC** : Lutte Etagée Ciblée

**OGM** : Organismes Génétiquement Modifiés

**ONG** : Organisations Non Gouvernementales

**OP** : Organisations de Producteurs

**OPCC-GIE**: Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun – Groupement d'Intérêt Economique

**OMC** : Organisation Mondiale du Commerce

**TVA** : Taxes sur la Valeur Ajoutée

**UNPC-B** : Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso

**UN – SCPC**: Union Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton du Mali

**SCV** : Semis sous Couvert Végétal

**SODECOTON** : Société de Développement du Coton du Cameroun

**SODEFITEX** : Société de Développement des Fibres Textiles du Sénégal

**SP / AProCA** : Secrétaire Permanent / Association des Producteurs de Coton Africains

**SP CNPC** : Secrétaire Permanent / Conseil National des Producteurs de Coton du Bénin

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport est consécutif à l'atelier organisé conjointement par AProCA, (Association des Producteurs de Coton Africains) et BCI (Better Cotton Initiative) les 24 et 25 Juillet 2007 à Bamako au Mali.

L'atelier a regroupé les représentants des producteurs et techniciens des pays membres de l'Association, engagés dans les nouvelles initiatives sur le coton, à savoir le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Togo, le Bénin et le Cameroun.

Outre les producteurs, les structures d'encadrement des producteurs dans lesdits pays (les représentants de sociétés cotonnières du Cameroun, du Sénégal et du Mali), les techniciens de recherche de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) ainsi que les partenaires qui accompagnent l'Association notamment SNV et Oxfam ont aussi pris part à cet atelier.

L'atelier a été modéré par Monsieur Nugteren Henk, Coordonnateur / Conseiller à SNV Bénin.

## Résumé

La mise en relation de AProCA et BCI date depuis l'atelier organisé par AProCA sur les « initiatives nouvelles / marchés alternatifs du coton » avec l'appui de la SNV en novembre 2006 à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

L'atelier conjoint AProCA – BCI (24-25 juillet 2007 à Bamako, Mali) a connu la participation des élus et techniciens du siège et des plateformes nationales de l'AProCA (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin, Cameroun), des représentant(e)s des organisations de producteurs (OP), des sociétés cotonnières (Cameroun, Sénégal, Mali), des partenaires (OXFAM, Helvetas, SNV) et d'un institut international de recherche sur l'agriculture (IITA). Les principales conclusions ont été les suivantes.

- 1) Les participants estiment que les objectifs et les résultats attendus de l'atelier ont été atteints. Les défis et les meilleures pratiques des producteurs de coton de l'Afrique sont mieux connus par BCI d'une part et d'autre part l'initiative BCI, ses objectifs et son processus de développement et de mise en œuvre sont mieux connus par les représentants des organisations (parties prenantes).
- 2) Initiative BCI est bien appréciée, car elle vise des impacts environnementaux, sociaux et économiques à travers des pratiques améliorées pour une production de masse (*mainstream*) d'un coton de qualité, compétitif et durable par les producteurs à travers le monde y compris les producteurs membres de AProCA.
- 3) La BCI est une initiative mondiale, qui est dans une phase de définition du concept et des principes du « *Better Cotton* ». Cela se fait selon une démarche participative et multi-acteurs avec un rôle primordial pour les producteurs. BCI a choisi d'intervenir dans quatre régions pilotes : Brésil, Inde, Pakistan et l'Afrique de l'Ouest. De part sa vision, mission, approche et philosophie, elle est complémentaire à d'autres initiatives similaires qui existent dans la région ouest africaine et du centre telles que le coton équitable (*Fair trade*), le coton biologique et l'initiative Cotton Made in Africa (CMiA).
- 4) Si les autres initiatives sont similaires sur les principes provisoires environnementaux, sociaux et économiques de BCI, il y a aussi des différences à ce stade du processus de formulation de BCI. Les autres initiatives comportent par exemple des standards :
  - refus du coton OGM/Bt,
  - interdiction totale des intrants chimiques,
  - certification,
  - prime économique,
  - et des domaines d'intervention tels que le lobbying ou l'établissement d'un lien avec le marché à travers une filière alternative intégrée basée sur un code de conduite.

Tous ces standards sont considérés comme additionnels à ceux de BCI. Le concept de BCI se veut inclusif et « technologie neutre », ce qui veut dire qu'à priori aucune technologie n'est exclue de la définition de « *Better Cotton* », sous réserve des résultats du groupe de travail qui sera mis en place (Cf. Point 7). Les producteurs, leurs communautés et l'environnement sont les principaux bénéficiaires de BCI.

- 5) Pour limiter la prolifération des concepts et le risque d'une incompréhension au niveau des producteurs, il est souhaitable qu'il y ait de la synergie et une certaine harmonisation entre lesdites initiatives. Toutefois, il faut que chacun soit conscient que nous sommes dans le monde des

« affaires ». C'est pourquoi, il faut mettre les intérêts des producteurs au centre de l'attention. Aussi, il importe que les OP et leurs membres disposent des capacités et des informations nécessaires qui leur permettent un positionnement clair et une appropriation de ces initiatives, car en dernier lieu, le choix d'initiative et de technologie est de leur ressort.

- 6) AProCA est une organisation crédible et représentative des producteurs africains de coton et jouera un rôle clef dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de « *Better Cotton* ». Les défis auxquels elle fait face, ainsi que toutes les OP et les autres acteurs de la filière coton sont importants :
- La durabilité environnementale des systèmes de production cotonnière, la sécurisation foncière et une gestion concertée des espaces et des ressources naturelles avec d'autres utilisateurs tels que les éleveurs ;
  - La crédibilité et la viabilité économique des OP à travers une bonne structuration, une communication efficace entre la base et le sommet et un fonctionnement démocratique ;
  - La définition et le respect des règles pour assurer la production d'un coton africain de qualité et compétitif ;
  - La création de valeur ajoutée par la transformation du coton fibre dans la région ;
  - L'influence des politiques et la défense des intérêts des producteurs de coton au plan (inter)national pour sécuriser et accroître les revenus des exploitations familiales agricoles.
- 7) AProCA et BCI conviennent de poursuivre les efforts allant dans le sens d'un partenariat autour de l'initiative. Sur la base des concertations entre les deux parties, la suite du processus connaîtra la mise en place d'un groupe de travail régional, composé des différentes parties prenantes et l'installation d'un point focal régional. Ce groupe aura pour tâche de travailler sur la définition du concept « *meilleur coton* », de statuer sur la pertinence des principes provisoires mondiaux et de développer les cadres avec les critères mondiaux ainsi que des outils, des stratégies et des indicateurs élaborés à l'échelon régional. Aussi, il y aura-t-il un contrôle / validation des meilleures pratiques et des tests sous forme des expériences pilotes.
- 8) Des points qui demandent un approfondissement dans la suite du processus sont :
- quel rôle pourrait jouer BCI pour faciliter l'accès aux marchés et pour favoriser des mesures de récompense économique pour un label ou certificat « Coton Africain » sur la base des principes de BCI ?
  - « travail décent » : les producteurs membres de AProCA tiennent à favoriser une meilleure compréhension des conditions socioculturelles et économiques dans lesquelles les enfants en milieu rural contribuent à la production du coton au sein des exploitations agricoles familiales ;
  - définition et entente sur la notion géographique de la région qui constituera la base du groupe de travail régional

# I. RAPPORT DES TRAVAUX DU MARDI 24 JUILLET 2007

## 1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a enregistré trois allocutions. Tout d'abord, le Secrétaire général de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton du Mali (UN – SCPC), Solobamadi Keita, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Après avoir présenté brièvement la structure, il a dit toute la joie des producteurs de coton du Mali d'accueillir cette rencontre.

A sa suite, le Président de AProCA, Monsieur François Traoré a dit tout d'abord l'intérêt que revêt cet atelier organisé par AProCA et ses partenaires.

Il a ensuite remercié les différents représentants des pays d'avoir répondu à l'appel. Il a souhaité que les producteurs s'expriment librement afin que des travaux sortent des résultats fructueux qui visent le bien – être de tous.

Il a poursuivi en disant que cet atelier cadre bien avec les objectifs de l'AProCA qui incluent la lutte contre la pauvreté d'une manière globale qui frappe plus de 15 Millions d'Africains qui vivent de la production du coton. Il a rappelé l'engagement des producteurs à faire de AProCA une structure à vocation continentale et pleinement au service des acteurs à la base. L'AProCA, c'est la vision de chaque pays membre.

Pour finir, il a remercié les autorités maliennes qui accueillent et hébergent AProCA, même si ajoute – il, « la vache ne remercie pas l'herbe ».

La troisième intervention pour le compte de la cérémonie d'ouverture a été celle de Mme Lise Melvin, Coordinatrice de BCI. Elle a remercié les participants pour avoir répondu à l'appel. Elle s'est déclarée satisfaite de la mobilisation, ce qui inaugure d'un partenariat fructueux de part et d'autre pour l'avenir.

En préalable à l'exposé des différents intervenants, le modérateur a invité les participants à s'exprimer librement afin que des travaux de l'atelier sortent des conclusions qui reflètent réellement la vision et la compréhension des producteurs. Cet atelier est le bienvenu, puisqu'il permettra de comprendre le lien entre BCI et les autres initiatives de coton. Il a souhaité que la mise en commun de ces connaissances et expériences permette d'aboutir à un résultat probant pour une meilleure satisfaction des producteurs de coton.

Il a par la suite invité le Secrétaire Permanent de AProCA, Mamadou Ouattara à faire un bref rappel du partenariat avec BCI. Celui – ci a expliqué que l'atelier s'inscrit dans la suite logique du processus de l'atelier tenu à Bobo Dioulasso au Burkina Faso en novembre 2006 sur les initiatives et les marchés alternatifs de coton, et informé les participants des dispositions pratiques et organisationnelles relatives à la réunion.

Le modérateur a rappelé les objectifs assignés à l'atelier ainsi que les résultats attendus.

## 2. Objectifs de l'atelier :

- a. Mieux informer BCI des défis écologiques, sociaux et économiques de la culture de coton du point de vue des producteurs ouest africain
- b. Renseigner les représentants de BCI à propos des bonnes pratiques actuelles dont se servent les producteurs ouest africains en matière de la fertilité, de gestion des eaux, des nuisances et des insectes ainsi que les initiatives de renforcement du gagne – pain (*livelihoods*) des producteurs,
- c. Permettre à BCI de présenter son organisation et ses objectifs aux représentants des producteurs, afin de recevoir les réponses et les perspectives de AProCA et de ses organisations membres
- d. Chercher à développer un processus participatif destiné à engager les producteurs dans un dialogue constructif visant à définir, développer et soutenir la mise en œuvre du « *Better Cotton* » au delà de cette réunion préalable. Il s'agit de deux chemins complémentaires :
  - la participation de l'AProCA au sein de BCI au niveau régional, et le rôle éventuel de l'AProCA au Comité consultatif de BCI ;
  - la possibilité d'établir un Groupe de Travail régional « meilleur coton » en Afrique de l'Ouest.

## 3. Résultats attendus de l'atelier :

- a. BCI est mieux informé sur la perception des producteurs ouest africains relatives aux défis écologiques, sociaux et économiques de la culture du coton,
- b. BCI est mieux informé sur les bonnes pratiques de production agricoles et sur des initiatives d'amélioration des stratégies de gagne pain des producteurs,
- c. AProCA et ses membres ont pris connaissance de BCI, de ses objectifs et ils ont fait part de leur feedback et de leur vision,
- d. Un processus de dialogue constructif est engagé entre BCI et les producteurs pour le développement et la mise en œuvre de l'initiative BCI selon les modalités à définir à différents niveaux.

## 4. **EXPOSE I : Point de vue des producteurs : Présentation des enjeux liés à la production de coton en Afrique de l'Ouest par François Traoré, Président de AProCA.**

Dans son intervention, le Président de AProCA a fait le tour des enjeux auxquels sont confrontés les producteurs aujourd'hui. Entre autres enjeux, il a cité la qualité de la semence, la durabilité du système de la production, la fertilisation continue de la terre, la structuration des organisations des producteurs au niveau national (responsabilité des producteurs par rapport aux politiques), la défense des intérêts au niveau international (comment faire pour que le coton africain regagne sa place sur le marché mondial ?).

Il a rappelé que toutes ces questions ont été soulevées lors de la dernière Assemblée générale de AProCA en Décembre 2006.

Parlant de la structuration des organisations, il a souligné qu'il est indispensable de travailler à l'instauration de la confiance entre les producteurs pour une meilleure défense de leurs intérêts. « Pour plus d'efficacité, il faut que nous nous organisons et rassemblons nos efforts pour être mieux écoutés. »

Dans le cadre de la présente réunion, il a souhaité que les participants travaillent à définir ce qu'il est possible de faire au niveau de AProCA par rapport aux principes et à la philosophie de BCI. La finalité étant l'amélioration des revenus des producteurs.

L'exposé du Président Traoré a été suivi par les interventions des producteurs pour exprimer les enjeux qui se présentent à eux dans le cadre de la production du coton.

De ces interventions, plusieurs enjeux ont été relevés :

- ◆ Responsabilité des producteurs dans la gestion des filières

En tant que principaux acteurs de la culture du coton, les producteurs ont estimé qu'il est indéniable qu'ils tiennent toute la place qui est la leur dans la gestion des filières. Pour ce faire, ils doivent être davantage impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques et des initiatives qui se développent en faveur du coton.

- ◆ Meilleur système de production dans les exploitations agricoles

Les producteurs ont souhaité qu'un travail continu et soutenu soit entrepris pour réadapter les systèmes de production en vue de faire face aux nouvelles problématiques qui leur sont posées aujourd'hui. Parmi ces défis, ils ont cité les impacts environnementaux, la qualité de la fibre, l'exploration du marché pour de nouvelles perspectives, l'augmentation des rendements, l'augmentation des revenus.

- ◆ Valorisation de la qualité du coton

S'agissant de la question de la valorisation de la qualité du coton africain, les producteurs ont estimé qu'il est impératif que des réflexions soient entreprises sur ce sujet afin que cette qualité compte sur le marché. Pour les producteurs, les réflexions qui se mènent çà et là aujourd'hui sur le coton doivent prendre en compte cette problématique afin que la qualité du coton africain qui est unanimement reconnue soit mise en valeur et ait un effet sur le marché au bénéfice du producteur. Il faut prouver les avantages comparatifs du coton africain par rapport aux autres cotons sur le marché.

- ◆ Labels et standards

Les producteurs ont souligné que dans le contexte du coton aujourd'hui, il existe plusieurs et différentes classifications à travers les pays membres de AProCA, chaque pays ayant ses labels et ses standards. Aussi, dans le cadre des autres initiatives (coton biologique, coton équitable, CmiA), les labels et les standards se différencient souvent assez nettement les uns des autres.

Ils ont souhaité que AProCA soit aux avants – postes de ce défi et œuvre à trouver un standard unique pour le coton africain.

- ◆ Gestion du foncier

Les producteurs ont reconnu que le foncier constitue aujourd'hui une question de fond. Pour qu'ils acceptent investir sur les parcelles pour une meilleure productivité, la question de la propriété foncière qui se pose dans la plupart des pays africains aujourd'hui devra trouver une solution. Ils ont souhaité

que compte tenu de l'importance de la question, un débat de fond au niveau de la région AProCA devrait être envisagé sur la question du foncier.

- ◆ Viabilité des organisations de producteurs

Pour les producteurs, la viabilité des organisations est une question essentielle. Ils ont rappelé que l'une des missions de AProCA est effectivement de contribuer à l'émergence d'organisations fortes, dynamiques et bien structurées à travers un accompagnement des plateformes nationales. C'est en étant mieux structurés que les producteurs pourront efficacement défendre leurs intérêts aussi bien au niveau national que sur le plan international.

- ◆ Transhumance des producteurs dans les organisations

Certains producteurs ont relevé cela comme un facteur de difficultés dans la gestion des organisations, notamment en ce qui concerne la gestion du crédit agricole contracté par les « dissidents / transhumants. Les producteurs ont proposé comme solution l'instauration d'une véritable démocratie dans les organisations, le respect des engagements. Ils ont souligné qu'une bonne gestion de l'organisation et une meilleure collaboration entre les membres de l'organisation permet d'établir un système de traçabilité qui aidera à identifier et repérer les transhumants afin que les engagements envers les zones de départ soit tenus.

- ◆ Transhumance animale

La transhumance animale se pose avec acuité dans certains pays comme le Togo. Les producteurs ont tous reconnu que c'était une question qui se posait à tous les pays. Elle est aussi souvent à l'origine de conflits parfois meurtriers entre producteurs et éleveurs. Pour trouver une solution durable, ils estiment qu'il faudra régler au préalable la question du foncier et engager des concertations.

Le Président de l'AProCA a parlé du cas du Burkina Faso où une loi foncière existe. Dans un tel contexte, il appartient aux éleveurs d'accepter investir sur leurs domaines pour mener leurs activités dans un cadre optimal.

- ◆ Recherche d'une valeur ajoutée au coton africain

Les producteurs ont fait le constat qu'à ce jour, la presque totalité du coton produit en Afrique est destinée à l'exportation. Ils estiment qu'il est aujourd'hui nécessaire d'y ajouter de la valeur, à travers notamment une transformation locale de la fibre en produits finis.

- ◆ Recherche agricole

Les producteurs ont souligné que la recherche agricole demeure une alliée indispensable qu'il faut intégrer dans les processus d'amélioration des rendements, la limitation des impacts environnementaux et l'adaptation des systèmes cultureux aux évolutions climatiques.

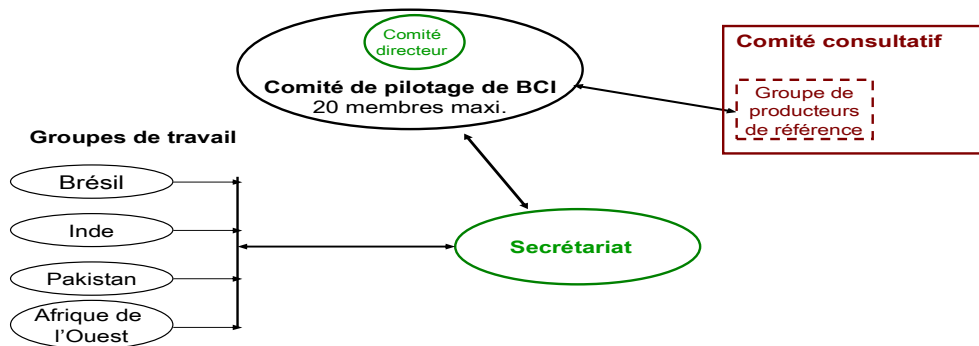
Cependant, le constat a été aussi fait que des recherches approfondies sur le coton sont insuffisantes. Ils estiment que la recherche doit pouvoir fournir des calendriers agricoles précis.

## 5. EXPOSE II : Introduction de l'initiative « Better Cotton », par Lise Melvin

Dans sa présentation, Madame Lise Melvin a tout d'abord rappelé l'objectif de BCI qui consiste à permettre à des millions d'agriculteurs dans le monde de cultiver du coton de façon plus rentable et saine, à la fois pour les producteurs et pour l'environnement.

A cet effet, la mission essentielle de BCI est d'encourager l'adoption de meilleures pratiques de gestion de la culture du coton, afin de diminuer ses impacts environnementaux clefs, tout en améliorant les bénéfices économiques et sociaux pour les producteurs dans le monde, qu'il s'agisse de larges exploitations ou d'exploitations familiales.

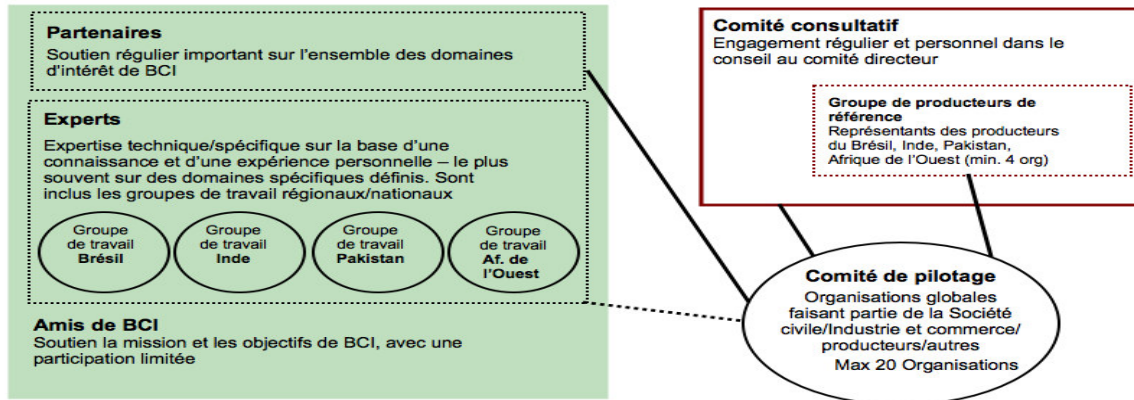
Madame Lise Melvin a souligné que l'initiative « Better Cotton » est dans sa phase de conception. A l'aide d'un schéma, elle a exposé la structure organisationnelle de BCI qui se présente comme suit :



L'approche et la philosophie de BCI ont été exposées ainsi qu'il suit :

- Développer un marché pour un coton « de masse » (mainstream)
- Définir un « Better Cotton » à l'échelon mondial qui serait d'une pertinence et d'une valeur au niveau régional / local
- Le « Better Cotton » se limite aux activités de production
- Engager les parties prenantes et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- Renforcer les capacités, plutôt que d'être « policier »
- Ne pas s'adresser directement aux questions de la politique du commerce mondiale
- Ne pas viser à labelliser, ni à créer une certification
- Poursuivre un rôle complémentaire aux initiatives coton biologique et commerce équitable
- « Technologiquement neutre »

Après avoir évoqué les questions liées à l'approvisionnement régional et global du coton et le calendrier de développement (feuille de route) de BCI, elle a présenté la stratégie de collaboration et de partenariat schématisé comme suit :



A la fin de la présentation de Madame Lise Melvin, une séance de discussions a été ouverte.

### **Panorama des questions**

1. *Que fera concrètement BCI et comment compte – elle si prendre à partir du moment où elle ne s'attaque pas aux politiques, ni à l'OMC, et qu'elle ne vise pas à labelliser ni à créer une certification qui lui serait propre ?*
2. *Comment contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs si l'aspect prix n'est pas inclus dans le processus ?*
3. *Pour BCI, il s'agit d'orienter la stratégie sur la manière de production du coton pour une production durable, ce qui est important. Mais comment va – t – elle s'y prendre ? Quelle méthodologie ?*
4. *Dans la présentation, il a été fait cas d'une expérience au Pakistan. Y a – t – il d'autres expériences qui pourraient mieux édifier les participants pour la suite des débats ?*
5. *La définition de BCI n'est pas bien comprise. Expliquer clairement et concrètement comment l'amélioration de la situation financière des exploitants se fera si la notion prix n'est pas prise en compte ?*
6. *Dans la présentation qui vient d'être faite, BCI a ses limites. Alors qu'elles sont les perspectives ?*
7. *Les participants du Bénin ont évoqué l'expérience du Coton Made in Africa (CmiA). Quels sont les liens avec cette façon de produire le coton et « Better Cotton » ?*
8. *Mieux expliquer la démarche et la justification de la limitation des impacts socio économiques sur les exploitations dans le cadre du « Better Cotton ».*
9. *Quel est l'apport des marques comme Adidas au sein du « Better Cotton » ?*
10. *Au regard de la présentation qui vient d'être faite, il semble que le marché existe. De quel marché s'agit – il ? Peut – on le définir ?*
11. *Y a – t – il des indicateurs d'évaluation quand les producteurs auront adopté le « Better Cotton » ?*
12. *Selon la délimitation géographique adoptée par BCI, seule l'Afrique de l'Ouest semble être concernée par l'initiative. Qu'en est – il du Cameroun par exemple qui fait partie des organisations membres de AProCA ?*

Pour répondre aux différentes questions, toute l'équipe de BCI est intervenue pour mieux éclairer les participants pour une meilleure compréhension de BCI.

L'équipe de BCI a souligné que le « Better Cotton » reste à définir de manière participative. Le projet de principes mondiaux, fourni comme documents de référence aux participants de l'atelier, servira comme base de concertation avec les parties prenantes, dont les producteurs. Le rôle du groupe de travail régional sera d'élaborer les critères, les outils d'implémentation, ainsi que les indicateurs du « Better Cotton ».

La démarche BCI sera d'intervenir au niveau de la ferme. L'identification et le développement de ces activités d'intervention seront le sujet d'une collaboration étroite avec les producteurs et les autres « parties prenantes » dans la région.

En ce qui concerne le défi pour BCI de s'adresser aux revenus des producteurs, l'équipe a réitéré que le modèle BCI ne comporte pas de prime économique. Au cours du processus de recherche et d'analyse des systèmes de production cotonnières, en collaboration avec les groupes de travail régionaux, BCI cherchera à mieux comprendre la structure et l'origine des pressions économiques qui pèsent sur les petits producteurs, afin d'élaborer et de promouvoir des réponses à ces pressions. Il se peut que le crédit (intrants), les prix des intrants, la qualité de fibre et le rendement représentent de chemins intéressants pour permettre aux producteurs de faire accroître leurs revenus. Cependant, BCI avoue qu'il existe une variation significative des contextes et des pressions entre ses régions-pilotes.

L'équipe BCI a expliqué que BCI est déjà entré en dialogue avec l'initiative Cotton made in Africa (CmiA). BCI ne souhaite nullement concurrencer cette initiative et cherche à garantir que les deux initiatives soient complémentaires l'une et l'autre.

Selon BCI, il existe déjà un marché « Better Cotton ». Il y a des marques de vêtements qui ont envie de se servir de « Better Cotton », en Europe et aux Etats-Unis. Une des tâches les plus importantes pour BCI, c'est d'engager d'autres sociétés utilisatrices de coton pour encore faire développer ce marché.

Si la demande du marché existe, pourtant, il reste à établir comment faire le lien entre la production cotonnière et cette demande du marché, ce qui dépend de la structure de la filière au niveau national/régional. Pour cette raison, BCI n'a pas encore pris de décision définitive quant au lien de la production du « Better Cotton » au marché. Cette question préoccupe BCI en ce moment, y compris la forme du lien, qui doit être durable et reproductible à l'échelon mondial.

En ce qui concerne la dénomination « Afrique de l'Ouest », BCI a clarifié que la définition géographique de la région qui constituera le groupe du travail « régional » n'entraîne pas que le déploiement de « Better Cotton » soit limitée à cette région géographique. BCI se veut une initiative mondiale, ce qui veut dire que, avec le temps, tout producteur devrait pouvoir cultiver un « Better Cotton ». BCI a bien compris la composition géographique de AProCA, et cherche à s'accorder avec AProCA dans les mois qui suivent sur la détermination géographique de la région qui constituera le groupe du travail « régional ».

## **6. EXPOSE III : Défis écologiques et socio-économiques auxquels sont confrontés les producteurs en Afrique de l'Ouest**

Six défis ont été dégagés selon trois domaines destinés à être discutés en sous groupes pour sortir la vision des producteurs sur ces différents défis. Ce sont :

### **Domaine 1 : Environnement**

*Défis 1* : La durabilité des systèmes de production cotonnière,

Défis 2 : Le foncier : la gestion concertée des espaces et les ressources naturelles

### **Domaine 2 : Economie**

Défis 1 : Compétitivité du coton africain sur le marché mondial,

Défis 2 : Diversité des standards et des certificats

### **Domaine 3 : Social et politique**

Défis 1 : Le fonctionnement et la viabilité des OP

Défis 2 : Influence des politiques / défense des intérêts.

Les participants ont été répartis en 3 groupes pour travailler sur les différents défis. La restitution de ces travaux en plénière se présente comme suit :

## **Restitution des travaux du Groupe 1 : Environnement**

### **1. Durabilité des systèmes de production cotonniers**

<b>Existant</b>	<b>Défis</b>
Rotation culturale	Amélioration du système de rotation, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jachères améliorée,</li> <li>• Légumineuses.</li> </ul>
Traitements raisonnés	Lutte intégrée, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement sur seuil,</li> <li>• Lutte étagée ciblée,</li> </ul>
	Bio pesticides,
	La technique de la (Gestion Intégrée des Pesticides et des Déprédateurs)
Fumure organique	Intégration agriculture - Elevage,
	Culture attelée
	Restauration de la matière organique des sols, support des éléments nutritifs,
Nouvelles pratiques culturales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semis sous couverture,</li> <li>• Aménagement,</li> <li>• Intégration arbres</li> </ul>	Formation / sensibilisation
Bio / Equitable <ul style="list-style-type: none"> <li>• Standard de production</li> </ul>	Diffusion des systèmes alternatifs
Amélioration des prévisions climatiques	

### **2. Le foncier : gestion concertée des espaces et les ressources naturelles**

<b>Existant</b>	<b>Défis</b>
Inadéquation des textes avec le contexte	Adéquation des textes réglementaires aux réalités du terrain
Non application des textes	Mise en œuvre des lois foncières existantes
Indisponibilité des textes pour les acteurs principaux	Mise en place des structures de gestion concertée des ressources naturelles

Les débats intervenus à l'issue de la restitution du Groupe 1 ont porté essentiellement sur l'intégration agriculture – élevage. Il apparaît que le problème majeur qui est celui du transport (fumure organique) peut aujourd'hui être pallié partiellement par la mécanisation (au Mali utilisation des tracteurs).

## Restitution des travaux du Groupe 2 : Economie

Thèmes	Défis
<b>1. Compétitivité du coton africain</b>	Absence d'infrastructures de transformation adaptée du coton graine (produit fini, etc.)
	Diminution des coûts de production (intrants, production en quantité de bio pesticides, adoption et développement de la lutte biologique, utilisation des extraits naturels comme l'huile de neem etc.
	Définition des normes de production d'un coton de qualité applicable dans tous les pays africains
	Traçabilité pour contrôler la qualité du coton produit,
	Label « coton africain »
<b>2. Diversité des standards et certificats</b>	Dénomination commune des systèmes de classement du coton africain
	Mise en place de structure au niveau africain,
	Réduction des coûts de certification,
	Renforcement des systèmes de contrôle interne

Les débats intervenus à l'issue de la présentation du Groupe 2 ont permis de mettre en lumière certains défis majeurs. Il s'agit notamment du faible taux d'égrenage du coton graine par les usines installées depuis des décennies. Est-ce que la recherche de financement pour un renouvellement des parcs industriels d'égrenage de l'Afrique (relèvement du niveau des usines) ne s'impose – t – elle pas ?

Le financement de l'agriculture des exploitations agricoles a été aussi évoqué. Ceci est un problème global où l'exploitant agricole est lié à la pluviométrie et est obligé de pratiquer trois ou quatre cultures à la fois pour une diversification de ces risques, dans un contexte de manque de main d'œuvre.

Autrement, il est obligé de faire recours à la main d'œuvre salariale qui coûte chère au même titre que les intrants.

## Restitution des travaux du Groupe 3 : Social et politique

Thèmes	Défis
<b>1. Le fonctionnement et la viabilité des OP</b>	L'autonomie des OP, l'autofinancement,
	Un cadre de concertation qui met en relation les OP et son environnement socio – économique,
	La formation
	Les négociations des OP avec d'autres structures
	La circulation de l'information
<b>2. Influence des politiques et défense des intérêts</b>	Mise en place des cadres de concertation
	La qualité et le prix des intrants
	Le prix d'achat du coton au producteur
	La négociation du crédit de campagne au taux réduit
	La négociation des mesures d'accompagnement (exemple : la suppression de la TVA sur les intrants)

A la suite de la présentation du Groupe 3, les échanges ont porté sur trois points essentiels : l'autofinancement des organisations de producteurs, l'information et la communication, les relations avec le politique

Il est tout d'abord précisé que les cadres de concertation dont il est fait mention dans la présentation sont composés des organisations de producteurs, les sociétés cotonnières et l'Etat.

La question de l'autofinancement des organisations a été largement débattue. L'autofinancement se présente comme une composante essentielle de la gouvernance démocratique et la gestion entrepreneuriale dans les organisations. Il ne suffit pas que les organisations existent, il faut qu'elles fonctionnent. Pour qu'elles fonctionnent, il faut des moyens.

S'agissant de l'information et de la communication, cette composante doit être inscrite en bonne place dans les propositions du Groupe. Pour les participants, nous sommes en business ; de ce fait il est indispensable que l'information circule, sinon la structure est vouée à la mort.

En ce qui concerne les relations avec le politique, BCI est invitée à aider les producteurs dans le lobbying auprès des politiques. BCI doit pouvoir agir sur le politique pour la défense des intérêts des producteurs.

## **7. EXPOSE IV « Better Cotton Initiative : Vers une culture plus durable du coton », par Allan Williams et Alastair Usher**

Cette présentation avait pour but d'exposer et expliquer aux participants le cadre de référence de BCI et les principes généraux qui soutendent l'initiative.

Les principes environnementaux :

Le « Better Cotton » est produit par des agriculteurs qui :

- préservent la qualité et la disponibilité de l'eau
- font des pesticides un usage prudent et responsable
- sont soucieux de la qualité des sols
- sont soucieux de la préservation de la qualité de la fibre
- protègent les habitats naturels

Les principes sociaux globaux :

La « Better Cotton Initiative » :

- respectera et promouvra le Travail Décent
- facilitera l'organisation des producteurs

Le principe économique global :

L'initiative Better Cotton facilitera l'accès aux mécanismes de finance équitable

Dans le cadre du développement du « Better Cotton », des certains exemples ont été exposés aux participants. Ce sont : la gestion du sol, la gestion de l'érosion et la gestion des engrais.

S'agissant des stratégies de mise en œuvre du « Better Cotton », elles seront adaptées à la situation locale, en fonction des conseils du groupe de travail et des essais réalisés sur le terrain. Ces stratégies viseront également à collaborer et à mettre à profit les projets / activités existants.

Des débats intervenus à l'issue de la présentation, trois thèmes majeurs se dégagent : la notion de « Travail décent », le mécanisme de financement équitable et le renforcement des capacités des producteurs.

S'agissant de la notion de « Travail décent », il est apparu qu'elle pose certaines difficultés de définition dans le contexte de l'agriculture en Afrique basée essentiellement sur les exploitations agricoles familiales. En effet, le « Travail décent » ne constitue pas un concept strictement normatif mais plutôt un objectif global du BIT : il fait allusion aux conditions et circonstances du travail, et se rapporte aux

normes fondamentales du travail, y inclus le travail des enfants. Les participants producteurs ont souligné qu'en Afrique et plus singulièrement dans le cas de l'agriculture familiale, la participation des enfants aux travaux agricoles participe de l'éducation en milieu rural.

Cette problématique est perçue par BCI.

En ce qui concerne le mécanisme de financement équitable, BCI précise qu'il est surtout question de l'approvisionnement en intrants qui entraînent l'endettement des producteurs. Il s'agira de travailler par exemple à la diminution des taux d'intérêts.

S'agissant de la facilitation de l'organisation des producteurs, jugée primordiale par les participants, BCI réaffirme qu'elle n'entend pas redéfinir ou réinventer les structures organisationnelles, mais plutôt travailler avec les structures existantes. Dans un cas où les producteurs ne sont pas bien organisés, l'initiative consistera à soutenir l'organisation des producteurs pour une meilleure mise en œuvre du « *Better Cotton* ».

## **II. RAPPORT DES TRAVAUX DU MERCREDI 25 JUILLET 2007**

Les travaux du 2<sup>e</sup> jour ont commencé par un rappel des avancées du jour précédent fait par M. Sékou Kané (Conseiller SNV Mali), membre de l'équipe de rapporteurs mis en place dans le cadre de l'atelier.

### **1. EXPOSE V : « *Better Cotton* et autres initiatives », par Allan Williams et Alastair Usher**

La présentation a concerné les autres initiatives existantes que sont le Coton équitable, le CMiA (Cotton Made in Africa) et le Coton biologique.

#### ➤ Le coton équitable

Le coton équitable se caractérise essentiellement par deux exigences que sont : des exigences sociales et récompenses économiques et des exigences environnementales précises.

Les exigences sociales et économiques comportent trois axes socio-économiques à savoir le développement social, le développement économique, et les standards sur les conditions de travail assortis d'une prime.

Les exigences environnementales se rapportent à la préservation et à l'augmentation de la fertilité et de la structure du sol, la gestion optimale des ressources en eau et l'utilisation appropriée des produits agrochimiques.

#### ➤ Le coton biologique

Le coton biologique se caractérise à l'instar des autres initiatives par des exigences : exigences environnementales, exigences sociales et récompenses économiques.

Les exigences environnementales se rapportent à la préservation des sols, la préservation de la qualité de l'eau et son utilisation responsable et efficace, l'augmentation ou le maintien de la fertilité des sols, le seul recours à ses moyens biologiques et culturels en vue de l'amélioration des rendements.

En ce qui concerne les exigences sociales et récompenses, il y a le paiement d'une prime « bio » et le respect de certains principes de justice sociale (établissement d'une politique de justice sociale au delà

de 10 employés, le respect des droits de l'homme, la liberté syndicale, la non – discrimination, l'accès à l'éducation pour les enfants).

➤ Le CMiA

Le CMiA se caractérise par des exigences environnementales, des critères d'exclusion sociaux et des indicateurs de performance.

Les exigences environnementales se rapportent à la conservation des ressources en eau lors de la production du coton, la durabilité de la rotation des cultures, la mise en place de pratiques de conservation du sol, l'utilisation d'engrais conformément aux besoins de la culture, l'utilisation de pesticides agréés et correctement étiquetés, l'utilisation de techniques de pulvérisation sûres et d'équipements de protection appropriés, le traitement sur seuil, LEC (Lutte Etagée Ciblée).

Les critères d'exclusion sociaux sont applicables et aux producteurs et aux employés des sociétés d'égrenage. Il s'agit des pires formes du travail des enfants, du travail forcé, du trafic des personnes et de la liberté syndicale.

Au nombre des indicateurs de performance, il y a la réduction du travail des enfants, l'amélioration de la santé et de la sécurité et l'accroissement des marges bénéficiaires réalisées par les producteurs.

Le présentateur, Alastair Usher, a affirmé que ses connaissances étaient limitées sur la réalisation de cette initiative sur le terrain. Il a souhaité que les représentants du Bénin puissent exposer l'expérience de leur pays sur le CMiA afin de mieux édifier les participants.

## **2. EXPOSE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OP DANS LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU Partenariat Privé Public « Cotton Made in Africa », par Dado Doko Issoufou (SP CNPC, Bénin)**

De cette expérience, on retiendra surtout les stratégies d'intervention du CMiA, les résultats obtenus et les défis à relever.

S'agissant de la stratégie d'intervention, plusieurs axes sont pris en compte :

- Gestion de projet sous forme d'une alliance,
- Analyse des pratiques culturelles et comportements actuels au niveau régional et/ou national,
- Développement des concepts pour permettre le renforcement des capacités de tous les acteurs,
- Canalisation des ressources vers les formations appropriées,
- Elaboration des rapports rétroactifs,
- Récapitulation des résultats,
- Capitalisation des expériences,
- Réalisation de l'auto évaluation et les audits d'exécution.

Les résultats sont présentés en avantages et en succès.

Avantages:

- Existence d'une organisation bien structurée de producteurs: FUPRO,
- Adhésion et engagement des acteurs de la filière au partenariat,
- CmiA intégré dans la stratégie de l'AIC / Coordonnateur.

- Cadres d'appui conseil et de concertation avec: DPP, DICAF, Cra-CF, SDI, ICA/ICB, URPC, CeRPA/CeCPA...

Succès:

- Adhésion des UCPC de Djougou, Péhunco, Kouandé et Kérou
- Adhésion de 133 GVPC,
- Encadrement rapproché de 1 080 GPC,
- Formation de 501 ObV / LEC,
- Diagnostic individuel des GPC.
- Installation des parcelles écoles à Péhunco et Kouandé,
- Formation de masse sur le standard du label,
- 11 247 ha emblavés pour appliquer les paquets CMiA,
- Promotion des succès de la LEC/Bénin sur plan international...

Les difficultés se présentent comme suit :

- Désinformation par rapport au CMiA : multiplicité des réseaux.
- Mise en place des intrants LEC (3 916 / 10 000 litres de S.)

En terme de défis, il a été relevé les points suivants :

- Respect des engagements jusqu'au bout par tous les partenaires,
- Assurance dans la livraison effective du coton CMiA: contrat, traçabilité, certification

### **Débat ouvert: Rapports entre BCI et les autres initiatives (marchés alternatifs)**

A la suite des différentes présentations, une séance de débats a été ouverte pour une meilleure compréhension des enjeux autour du « Better Cotton ».

Tout d'abord les interventions se sont cristallisées autour des rapports qui existent ou pourraient exister entre BCI et les autres initiatives. Pour certains participants, tel que présenté, des risques sont perceptibles quant au déploiement optimal de BCI.

Le premier risque se rapporte à la méfiance qui pourrait se manifester chez les autres initiatives du fait que BCI intègre des principes qui sont prônés ou déjà mis en œuvre au niveau des producteurs. Il pourrait y avoir des réticences, des blocages ou compétitions entre initiatives ; ce qui risque de se faire au détriment du producteur.

Le second risque est l'exclusion du facteur marché dans la démarche de BCI. Etant donné que les autres initiatives évoluent déjà sur ce terrain, celles-ci risquent d'être mieux écoutées, voir même convoitées par rapport à BCI.

Pour d'autres, il n'y a pas d'inconvénients ni d'incompatibilités entre le processus du « Better Cotton » et les autres initiatives y compris le coton conventionnel. Que ce soit dans le marché du coton conventionnel ou celui des alternatifs, les défis qui se posent au producteur sont les mêmes. Il s'agit essentiellement de la baisse des rendements et corrélativement les revenus des producteurs, l'appauvrissement des sols, etc.

La question de la différence fondamentale qui existe entre BCI et les autres initiatives a été ensuite discutée entre les participants.

Le « *Better Cotton* » est-il un synonyme ou un aspect complémentaire aux autres initiatives (Fair Trade, CMiA, Coton bio etc.)?

En guise de réponse, l'équipe de BCI a notifié que « *Better Cotton* » n'est pas synonyme des autres. La différence clé réside dans l'objectif fondamental de BCI, qui vise à adresser la durabilité du coton dit conventionnel – de masse – plutôt que de créer un marché « alternatif ». Pour cette raison, BCI se borne à développer des stratégies d'intervention au niveau de la production, plutôt que de créer un système de labellisation du produit vendu aux consommateurs au bout de la chaîne. Il y a des outils assez larges dans la stratégie du « *Better Cotton* » qui pourront être utilisés par les producteurs quelque soit l'initiative dans laquelle ils sont engagés.

Pour certains, les contenus de BCI et du CMiA sont presque les mêmes. Dans le CMiA également, il n'y a pas de prime spéciale, c'est plutôt le label « africain » qui est présenté aux acheteurs sur le marché mondial.

Les participants ont reconnu que ce qui est important, c'est d'identifier les outils de BCI qui permettent aux producteurs d'obtenir de meilleurs rendements, donc de meilleurs revenus. Il faut savoir tirer ce qu'il y a de mieux et qui pourrait être exploité dans les bonnes pratiques actuelles.

S'agissant du rôle de BCI dans la valorisation de la qualité du coton produit, une inquiétude pourrait subsister quant à l'engagement des producteurs dans cette nouvelle initiative si l'aspect prix n'est pas clairement explicité. Est-ce qu'un producteur se lancera dans la nouvelle initiative s'il ne pas sûr d'une augmentation directe de ses revenus ? Existe – il un mécanisme sur le marché en ce qui concerne par exemple la fixation des prix quand le producteur aura suivi et mis en œuvre toutes les exigences et les itinéraires recommandés ?

Les discussions ont permis d'admettre qu'il revient aux producteurs africains de se battre pour démontrer sur le marché mondial que le coton qui est produit dans telles ou telles conditions mérite une meilleure considération et un meilleur traitement sur le marché. Les bénéfices sont à valoriser par les producteurs eux-mêmes sur le marché mondial par le développement d'un argumentaire conséquent. Le reste est une question de business.

La multiplicité des labels suscite chez certains participants une inquiétude en ce sens qu'elle est source de confusion chez les producteurs.

Cependant, l'existence d'une organisation comme AProCA offre l'avantage que toutes les initiatives soient discutées dans un cadre régional. Cela permet de discuter harmonieusement les initiatives qui sont présentées par les partenaires.

Des questions relatives à l'expérience du CMiA au Bénin ont alimentés les débats. Il s'agit notamment du taux de rendement obtenu par rapport au coton conventionnel qui se situerait entre 1, 5 tonnes à l'hectare contre 0,9 tonne dans le conventionnel et cela malgré l'insuffisance de l'insecticide endosulfan cette année.

Il a ensuite été question du financement de la LEC (Lutte Etagée Ciblée). Les interventions des participants du Bénin ont permis de noter que le système de financement est le même que dans le coton conventionnel. Toutefois, le prix de l'endosulfan a augmenté de 3 800 Fcfa pour le conventionnel à 4 500 Fcfa pour la LEC.

Il a été aussi noté que le système est géré au niveau de l'interprofession. Ce sont les mêmes distributeurs qui livrent les produits. Objectivement, la différence de prix ne s'explique pas.

La décision a été prise cette année de pratiquer un prix unique pour l'ensemble des produits et pour tous les producteurs.

En guise de solutions, il a été proposé :

- que l'engagement de BCI soit à la base afin que l'initiative soit portée réellement par le producteur en mettant en avant le bénéfice pour lui. Les producteurs doivent être associés à tous les processus et donner leurs points de vue sur les différents sujets.
- que le producteur soit informé en temps utile des étapes du processus. Seule une information juste peut conforter le producteur dans son choix.
- de travailler sans mettre en cause les autres initiatives ; le coton équitable, coton bio, résolvent en partie le problème du coton mais s'il y a d'autres initiatives pour améliorer le paquet global, les producteurs ne feront que l'appuyer.

Les travaux se sont poursuivis par la constitution de quatre groupes de travail pour réfléchir sur des thèmes dégagés à l'issue des échanges relatifs aux présentations.

#### **Groupe A : Eau et pesticides**

- Qualité et disponibilité de l'eau
- Gestion responsable et prudente des pesticides

#### **Groupe B : Sols, Habitats, Ecosystème**

- Principes provisoires environnementaux globaux

#### **Groupe C : Organisation des Producteurs, Travail décent**

- La BCI facilitera l'organisation des producteurs
- Le travail décent

#### **Groupe D : Principes provisoires socio – économiques globaux**

- Préservation de la qualité de la fibre
- Accès aux mécanismes de financement équitable

### **Restitution des travaux des Groupes en plénière**

#### **Groupe A : Eau et pesticides**

- Qualité et disponibilité de l'eau
- Gestion responsable et prudente des pesticides

<b>Bonnes pratiques existantes</b>	<b>Comment</b>	<b>Qui ?</b>	<b>Où ?</b>	<b>Faisabilité</b>
<b>1. Qualité et disponibilité de l'eau</b>				
Communication / Sensibilisation sur les dangers / toxicité des pesticides par rapport à l'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puits d'eau</li> <li>• Rivières, mares</li> </ul>	Réunion Formation Médias Prospectus	Sociétés cotonnières  Organisation Producteurs	Tous pays	Oui
Récupération et gestion des	Stockage	Agents / Comités de gestion	Cameroun / OP en Commerce équitab.	Oui
	Incinération	Comités de gestion	Sénégal	Oui / Mais

emballages	Rinçage	Producteurs/ Agents	Tous pays	Oui
Bonne gestion des appareils de traitements	Rinçage aux champs	Producteurs	Tous pays	Oui
Parcelles éloignées des points d'eau	Précaution à ne pas piqueter les parcelles proches des points d'eau	Producteurs en Coton Equitable Coton biologique Utilisation de bio - pesticides	Sénégal Bénin	Oui
	Tenir compte dans la gestion financière			
Biefs, Barrages de retenue d'eau (alimentation en eau)	Biefs en pierres, en ciment	Organisation / Projet	Cameroun	Oui
Système cultural sur couvert végétal + FO (Fumure organique)	Humidité prolongée	Producteurs	Cameroun Bénin, Tous pays	Oui
<b>2. Gestion responsable et prudente des pesticides</b>				
Précautions pendant les traitements	Habits de traitement Sens du vent Période de traitement Communication / Sensibilisation	Producteurs	Tous pays	Oui
Lutte raisonnée	Conventionnel Lutte Etagée Ciblée Lutte sur seuil Lutte bio GIPD	Recherche Sociétés cotonnières producteurs	Tous pays	oui
Bio pesticides	Extraits botaniques Entomopathogènes Plantes pièges Prédateurs	Producteurs / ONG Recherche	Quelques pays	Oui
Itinéraires de traitement			Cameroun	

### **Groupe B : Sols, Habitats, Ecosystème**

- Principes provisoires environnementaux globaux

#### **1. Identification des bonnes pratiques**

<b>Domaines / Bonnes pratiques</b>	<b>Stratégies</b>
Gestion de la fertilité des sols	Rotations culturales
	Jachères améliorées
	Intégration des légumineuses dans la rotation
	Jachères traditionnelles
	Fumure organique (Parcage amélioré, compostage, étable fumièrre, parcage)
	Semis direct et SCV (sous couvert végétal)
Protection des sols / conservation	Zaï
	Plantes cultures de couverture
	Cordons pierreux, bandes herbées, diguettes
	Bief en cailloux
Habitats / Ecosystèmes • amélioration de la bio	Mise en défens / Aires protégées
	Agroforesterie
	Reboisement / Introduction d'espèces fauniques

diversité	Haies vives
-----------	-------------

## 2. Acteurs de mise en œuvre, localité et Replicabilité

Types de pratiques	Acteurs	Localité	Replicabilité
Gestion de la fertilité des sols	Producteurs	Partout	Existence d'encadrement
			Existence de structures d'appui techniques
Protection / Conservation des sols	Producteurs	Partout, excepté le Burkina et le Mali	Idem
Amélioration de la bio diversité	Producteurs Communauté Etat Projets / ONG	Partout	Concertation entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre
			Encadrement
			Organisation des communautés
			Grande disponibilité en ressources foncières
			Bonne législation foncière

### **Groupe C : Organisation des producteurs, Travail décent**

- La BCI facilitera l'organisation des producteurs
- Le travail décent

#### **1. La BCI facilitera l'organisation des producteurs**

##### Les bonnes pratiques en cours

- Existence d'organisations formelles de producteurs de coton de la base au niveau national dans chaque pays
  - Existence de l'interprofession coton
  - Existence d'une organisation formelle africaine de producteurs de coton
  - Existence de Comité Paritaire acteurs coton / Etat
- ⇒ Toutes ces organisations sont démocratiques et représentatives des producteurs de coton

##### Stratégies de mise en œuvre

- Diagnostic du contexte et organisationnel
- Information, sensibilisation et communication
- Voyages d'échanges
- Réunions, concertations avec les politiques, les bailleurs de fonds

##### Mesures d'accompagnement

- Caution solidaire, formation, appui conseil, etc.
- Liens entre les différents niveaux de structuration : dépend de chaque pays (administratif et / ou technique)

##### Les acteurs

- les organisations de producteurs de coton
- les sociétés cotonnières
- l'Etat
- la recherche
- les ONGs

- les bailleurs
- les fournisseurs
- les transporteurs

## **2. Le travail décent**

### Les bonnes pratiques

- éducation des enfants par le travail (n'empêche pas l'école)
- travail rémunéré (hommes, femmes) par rapport aux étapes de la production du coton

### Stratégies et mesures

- apprentissage des enfants par le travail au champ
- prestations de services dans les champs pour améliorer les revenus (groupements femmes, jeunes)

### Acteurs

- producteurs de coton dans tous les pays

### Travail rémunérateur

Le groupe a essayé de donner une définition du « Travail décent ». Selon cette définition, le « Travail décent » est un travail qui respecte la dignité, tient compte de l'âge, de la compétence et qui soit équitable. Le « Travail décent » permet de gagner dignement son pain.

### **Groupe D : Principes provisoires socio – économiques globaux**

- Préservation de la qualité de la fibre
- Accès aux mécanismes de financement équitable

#### **1. *Préservation de la qualité de la fibre***

### Bonnes pratiques existantes

- Lutte contre les contaminants
  - utilisation des sacs du jute, coton, paniers
  - triage du coton à la récolte
  - utilisation de deux sacs à la récolte
  - récolte précoce
- Etablissement des chartes de qualité
  - définition des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes (producteurs, sociétés cotonnières)
  - mise en place des Comités de contrôle qualité au sein des Groupements de producteurs de coton (GPC et GVPC)
  - mise en place d'un personnel de contrôle de qualité
- Existence d'un différentiel du prix d'achat en fonction de la qualité
  - coton premier choix : mieux payé
  - coton 2<sup>e</sup> choix : décote de prix de 20 - 25 %
  - coton 3<sup>e</sup> choix : ?

Ces pratiques sont rencontrées au Sénégal, au Mali, au Burkina, au Bénin et au Cameroun. Elles peuvent cependant être répliquées ailleurs.

- Recherche génétique cotonnière sur les paramètres : longueur de la fibre, couleur, ténacité

## 2. Accès aux mécanismes de financement équitable

- Crédit de campagne
  1. crédit intrants (céréales, coton)
  2. crédit équipement production
  3. crédit commercialisation

Types de crédit	Négociateur	Bénéficiaire	Bailleurs	Taux d'intérêts
Crédit intrants céréales	Organisations de Producteurs de Coton	Producteurs (Sénégal, Burkina, Mali, Cameroun)	Institutions de micro finance Banques	9% 10% 7%
Crédit intrant coton	Organisations de Producteurs de Coton	Producteurs	Banques Institutions de micro finance	
	Organisations de Producteurs de Coton	Producteur	Sociétés d'égrainage de coton)	
	Sociétés d'égrainage de coton Burkina, Mali, Sénégal	Sociétés d'égrainage de coton Cameroun	Pool international bancaire	
	Importateurs distributeurs d'intrants	Importateurs distributeurs d'intrants (Bénin)	Banques	9 – 10 %
Crédit commercialisation	Sociétés d'égrainage de coton (Burkina, Mali, Bénin, Sénégal)	Sociétés d'égrainage de coton	Pool bancaire Partenaires commerciaux	
	ONG	ONG (Bénin)	Groupe Partenaires commerciaux	
Crédit Equipement, Production	Organisations de Producteurs de Coton	Organisations de Producteurs de Coton	Institutions de micro finance	18 %
			Banques	24 %

⇒ Replicabilité difficile en fonction des contextes des différents pays

La présentation des travaux de groupe a été suivie d'échanges portant sur plusieurs thématiques abordées par les différents groupes.

Il s'est agit dans un premier temps des expériences du Cameroun et du Mali dans la gestion du crédit agricole. Au Cameroun, l'organisation des producteurs procède par un appel d'offres pour l'approvisionnement en intrants. L'entierté du mécanisme est financé sur fonds propres de l'organisation. Au Mali, les producteurs négocient directement avec les institutions financières. Par la voix du Président de AProCA, les participants ont été informés que dans le cadre du plan d'action de l'Association, toutes ces expériences d'approvisionnement seront capitalisées et partagées avec l'ensemble des membres.

Dans un second temps, la notion de « Travail équitable » a fait l'objet d'un échange entre les participants. Des discussions intervenues sur le sujet, il apparaît que le « Travail équitable » est synonyme de travail juste où l'employeur paie l'employé à la hauteur de la tâche réalisée.

Au regard de tous ces exposés, l'équipe de BCI a estimé que beaucoup d'éléments paraissent intéressants, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement.

A la question de savoir « Que comptent faire les producteurs pour améliorer la qualité de la fibre ? », les producteurs ont successivement noté : le semis à bonne date, le traitement en fonction d'un calendrier établi, le traitement sur seuil.

La suite des échanges a permis à BCI de revenir sur certains acquis qui sont de nature à favoriser le développement de « Better Cotton ». Il s'agit de la solidité des organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest, toute chose qui constitue une richesse comparativement aux autres régions où BCI compte intervenir. Aussi, la compréhension des mécanismes de financement agricole inscrit en terme de préoccupation par AProCA constitue une avancée majeure pour BCI dans le développement du « Better Cotton ».

En ce qui concerne le « Travail décent », l'éducation par le travail est un aspect très important pour les producteurs et BCI expliquera les termes du débat à ses partenaires.

### **3. EXPOSE VII : « Collaboration à l'avenir BCI – Afrique de l'Ouest », par Lise Melvin, Alastair Usher**

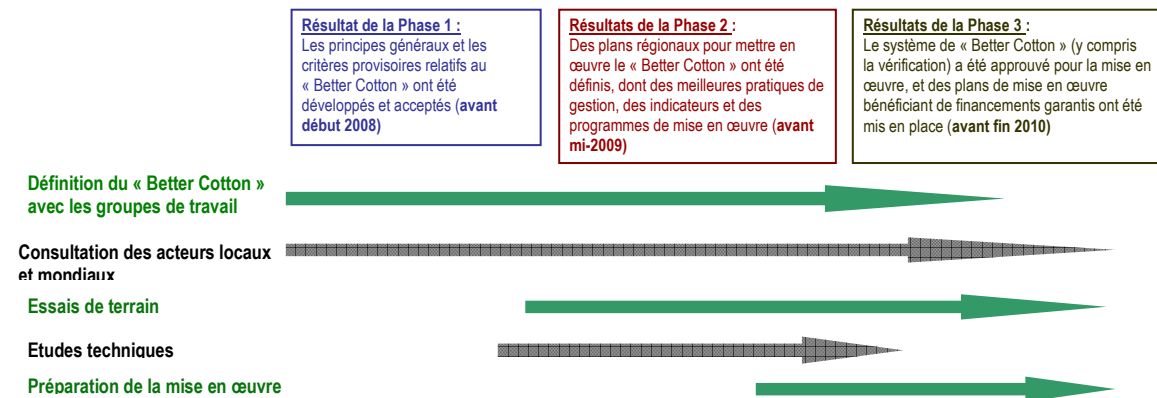
Dans le cadre du développement de « Better Cotton », BCI a inscrit son engagement dans une approche régionale fondée sur une implication importante des différents acteurs afin de parvenir à une définition du « Better Cotton » qui soit réaliste et prenne en compte les préoccupations de l'ensemble des acteurs.

La première définition du « Better Cotton » sera formulée par les groupes de travail provenant des quatre premiers pays / régions (Pakistan, Inde, Brésil et Afrique de l'Ouest) selon les principes provisoires développés par BCI.

Le rôle du groupe de travail régional consistera entre autres à la détermination du projet de principes BCI, les critères, les outils et les indicateurs, le processus de diffusion des outils ainsi que la faisabilité des principes proposés.

Les membres des groupes de travail régionaux comprendront une diversité d'acteurs identifiés en collaboration avec les organisations locales de producteurs et les organismes de recherche. Ce sont entre autres les organisations de producteurs, les chercheurs, les agences internationales, les services gouvernementaux impliqués dans les questions liées à la production de coton, les organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans le secteur du coton, des acteurs de la chaîne d'approvisionnement (par ex. les entreprises d'égrenage).

Le calendrier de développement de BCI est schématisé ainsi :



A l'issue de la présentation, la question de la diffusion des techniques de production du « Better Cotton » a été évoquée. Il a été noté que cette question sera discutée au sein du groupe de travail et avec AProCA.

AProCA qui accueille l'initiative s'attellera à travailler avec les plateformes ; ce qui permettra de repenser les questions d'abord à la base pour inclure ensuite les sociétés cotonnières. La prise en compte des préoccupations des producteurs s'avère indispensable pour un déploiement optimal de l'initiative.

#### 4. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de l'atelier a été ponctuée par deux allocutions : celle de François Traoré, Président de AProCA et celle de l'équipe de BCI par Lise Melvin.

Pour le Président de AProCA, cet atelier est la suite logique de celui de Bobo en novembre 2006 sur les nouvelles initiatives du coton. Il a relevé que c'est la première fois que des partenaires porteurs d'une initiative aussi importante que le « Better Cotton » discutent directement avec les producteurs. L'initiative telle que présentée cadre bien avec les objectifs de AProCA. Il a invité les producteurs à continuer la réflexion sur le processus afin de mieux se l'approprier. Il a souligné que le document qui sortira de cet atelier est destiné à servir d'outil de partenariat.

Pour finir, il a réitéré que AProCA est l'organisation de tous les cotonculteurs africains au service de l'ensemble des producteurs.

Madame Lise Melvin, Manager de BCI, déclare que les préoccupations des producteurs ont été notées et seront expliquées aux partenaires de BCI.

En ce qui concerne la définition de la zone géographique du groupe de travail régional (Afrique de l'Ouest), elle a rassuré que ceci n'empêche pas que le Cameroun en tant membre de AProCA soit intégré à l'initiative. Elle a réitéré que la BCI se veut une initiative mondiale, et que les contours des groupes de travail régionaux préalables ne limiteront pas la participation dans l'initiative des producteurs des pays hors des régions pilotes, qui constitueront les bases géographiques des groupes de travail. Elle a redit la conviction de BCI de la mise en place de ce groupe de travail (Afrique de l'Ouest) et estimé que pour BCI, les attentes ont été satisfaites.

## CONCLUSION

L'atelier qui a duré deux jours a permis aux participants de mieux appréhender les contours du « Better Cotton ».

En effet, la qualité et la diversité des interventions dénotent de l'intérêt mais aussi des interrogations que les participants portaient sur le « Better Cotton ». Au regard de l'ambiance qui a prévalu jusqu'à la fin des travaux, il est établi que les attentes des uns et des autres ont été satisfaites.

## Annexe 1

### COMPOSITION DES SOUS GROUPES DE TRAVAIL

#### Jour 1 : Mardi 24 Juillet 2007

##### Groupe 1 : Environnement

- La durabilité des systèmes de production cotonnière,
- Le foncier : la gestion concertée des espaces et les ressources naturelles

Noms prénoms	Pays	Fonction
Soloba Mady Kéita	Mali	SG UN - SCPC
Nathan Bello	Cameroun	Conseiller Tech. OP CC-GIE
Dado Doko Issoufou	Bénin	SE/ CNPC
Soh Essohana	Togo	Vice Président FNGPC
Von N. Adrian	Burkina Faso	Stagiaire Helvetas : gestion foncière
Niang Magnang	Sénégal	Chef Sce formation / innovations SODEFITEX
Ouattara Mamadou	Mali	SP / AProCA

##### Groupe 2 : Economie

- Compétitivité du coton africain
- Diversité des standard et certificats

Noms Prénoms	Pays	Fonctions
Douro K. O. Kobi	Bénin	IITA, Associé de recherche
Natha Diarra	Mali	SE – UN SCPC Mali
Siaka Doumbia	Mali	Coordinateur Prog. coton bio et équitable
Gbangou Paul	Burkina Faso	Président coton Biologique
Alastair Usher	RU	Coordinateur better cotton
Sally Baden	Sénégal	Responsable Programme coton OXFAM
Georges Guebré	Burkina Faso	Chef de zone de production de l'Est
François Traoré	Burkina Faso	Président UNPC-B et AProCA

##### Groupe 3 : Social et politique

- Fonctionnement et la viabilité des OP

- Influence des politiques et défense des intérêts

Noms Prénoms	Pays	Fonctions
Abdou Madougou	Bénin	Président CDRC
Madougou Abdoulaye	Bénin	SG CNPC Bénin
Naminata Koné	Burkina Faso	Productrice
Mohamed Maiga	Mali	Technicien
Bebnoné Payouni	Cameroun	Producteur
Moussa Sabaly	Sénégal	Producteur
Diabaté Fousseynou	OXFAM América Mali	Chargé Programme coton

## Jour 2 : Mercredi 25 Juillet 2007

### Groupe A : EAU ET PESTICIDES

- Qualité et disponibilité de l'eau et Pesticides
- Gestion responsable et prudente des pesticides

Noms Prénoms	Pays	Fonctions
Paul Gbangou	Burkina Faso	Président coton Biologique
Nathan Bello	Cameroun	Conseiller Tech. OP CC-GIE
Mamadou Ouattara	Mali	Secrétaire Permanent AProCA
Magnang Niang	Sénégal	Chef Sce formation/innovation SODEFITEX
Koné Naminata	Burkina Faso	Productrice
Douro K. O. Kobi	Bénin	IITA, Associé de recherche

### Groupe B : SOLS, HABITATS, ECOSYSTEME

- Principes provisoires environnementaux globaux

Noms Prénoms	Pays	Fonctions
Soh Essohana	Togo	Vice Président FNGPC
Abdou Madougou	Bénin	Président CDRC
Allan Williams	BCI	Technical Coordinator (Environment)
Bebnoné Payouni	Cameroun	Producteur
Georges Guebré	Burkina Faso	Chef de zone de production de l'Est
Adrian Von Niederhausern	Burkina Faso	Stagiaire Helvetas : gestion foncière

### Groupe C : ORGANISATION DES PRODUCTEURS, TRAVAIL DECENT

- La BCI facilitera l'organisation des producteurs
- Le travail décent

Noms Prénoms	Pays	Fonctions
Fousseynou Diabaté	OXFAM América Mali	Chargé Programme coton
François Traoré	Burkina Faso	Président UNPC-B et AProCA
Madougou Abdoulaye	Bénin	SG CNPC Bénin
Natha Diarra	Mali	SE – UN SCPC Mali
Alastair Usher	RU	Coordinateur Better coton

### Groupe D : PRINCIPES PROVISOIRES SOCIO – ECONOMIQUES GLOBAUX

- Préservation de la qualité de la fibre
- Accès aux mécanismes de financement équitable

<b>Noms Prénoms</b>	<b>Pays</b>	<b>Fonctions</b>
Dado Doko Issoufou	Bénin	SE/ CNPC
Maïga Mohamed	Mali	Technicien
Doumbia Siaka	Mali	Coordinateur Prog. coton bio et équitable
Lise Melvin	UK & Germany	Initiative Manager
Moussa Sabaly	Sénégal	Producteur – Président FNPC

## Annexes 2

**ATELIER CONJOINT AProCA – BCI****LISTE DE PRESENCE – Mardi, 24 Juillet 2007**

No	Noms et Prénoms	Structures	Pays	Fonction	Tél.	Email
1.	Moussa Sabaly	FNPC	Sénégal	Président	00 221 565 93 60	<a href="mailto:fnpc@sentoo.sn">fnpc@sentoo.sn</a>
2.	François Traoré	UNPCB	Burkina Faso	Président	00 226 70-20-03-03	<a href="mailto:unpcb@fasonet.bf">unpcb@fasonet.bf</a>
3.	Solobamadi Keita	UN – SCPC	Mali	Secrétaire Général	00 223 698 05 14	-
4.	Natha Diarra	UN – SCPC	Mali	Secrétaire Exécutif	00 223 674 97 02	<a href="mailto:diarranatha@yahoo.fr">diarranatha@yahoo.fr</a>
5.	Mohamed Maïga	CMDT	Mali	Chef de secteur de Kita	00 223 624 98 76	<a href="mailto:dedemaiga60@yahoo.fr">dedemaiga60@yahoo.fr</a>
6.	Nathan Bello	SODECOTON	Cameroun	Division professionnalisation	00 237 998 00 549	<a href="mailto:Bello.nathan@sodecoton.cm">Bello.nathan@sodecoton.cm</a>
7.	Gbangou Paul	Coton bio	Burkina Faso	Président du GPCB	00 226 70 71 80 41	-
8.	Dado Doko Issoufou	CNPC	Bénin	Secrétaire Exécutif	00 229 90 04 34 63	<a href="mailto:idadoko@yahoo.fr">idadoko@yahoo.fr</a>
9.	Madougou Abdoulaye	CNPC	Bénin	Secrétaire Général	00 229 93 04 37 55	<a href="mailto:s/c_idadoko@yahoo.fr">s/c_idadoko@yahoo.fr</a>
10.	Douro Kpindou O. Kobi	IITA	Bénin	Associé de recherche	00 229 21 35 01 88	<a href="mailto:d.kpindou@cgjar.org">d.kpindou@cgjar.org</a>
11.	Abdou Y. Madougou	CNPC	Bénin	Membre	00 229 90 98 09 62	-
12.	Soh Esohana Abraham	FNGPC	Togo	Vice – Président	00 228 92 54 554	<a href="mailto:sohessoh@yahoo.fr">sohessoh@yahoo.fr</a>
13.	Diabaté Fousseynou	Oxfam América	Mali	Chargé Programme Coton	00 223 646 37 30	<a href="mailto:Fdiabaté@oxfamamerica.org">Fdiabaté@oxfamamerica.org</a>
14.	Henk Nugteren	SNV	Bénin	Coordonnateur / Conseiller	00 229 23 61 06 10	<a href="mailto:dnugteren@snvworld.org">dnugteren@snvworld.org</a>
15.	Von Niederhausern Adrian	Helvetas	Burkina Faso	Stagiaire coton bio	00 226 76 26 05 28	<a href="mailto:a.vn@gmx.net">a.vn@gmx.net</a>
16.	Guebré Georges	UNPCB /Coton bio	Burkina Faso	Chef de zone de production de l'Est	00 226 76 57 23 29	<a href="mailto:gguebre@yahoo.fr">gguebre@yahoo.fr</a>
17.	Naminata Koné	UNPCB /Coton bio	Burkina Faso	Secrétaire adjointe	00 226 76 03 52 16	-
18.	Magnang Niang	SODEFITEX	Sénégal	Chef Service Formation / Innovation	00 221 562 76 59	<a href="mailto:magnang.niang@sodefitex.sn">magnang.niang@sodefitex.sn</a>
19.	Siaka Doumbia	Helvetas	Mali	Coordinateur prog. coton bio & équitable	00 221 638 70 44	<a href="mailto:siaka.doumbia@helvetas.org">siaka.doumbia@helvetas.org</a>
20.	Dioma Komonsira	AProCA	Mali	Responsable Communication	00 223 520 65 06	<a href="mailto:diomakjm@yahoo.fr">diomakjm@yahoo.fr</a>
21.	Sékou A. T. Kané	SNV	Mali	Conseiller technique	00 223 638 70 82	<a href="mailto:skane@snvworld.org">skane@snvworld.org</a>
22.	Bebnoné Payounni	OPCC-GIE	Cameroun	Secrétaire Général	00 237 75 47 05 18	<a href="mailto:opcc-gie@yahoo.fr">opcc-gie@yahoo.fr</a>
23.	Ouattara Mamadou	AProCA	Mali	Secrétaire Permanent	00 223 903 48 96	<a href="mailto:sp@aproca.net">sp@aproca.net</a> <a href="mailto:ouattmam2004@yahoo.fr">ouattmam2004@yahoo.fr</a>
24.	Melvin Lise	BCI	UK & Germany	Initiative Manager	+ 44 20 71 93 17 89	<a href="mailto:Lise.melvin@bettercotton.org">Lise.melvin@bettercotton.org</a>
25.	Williams Allan	BCI		Technical Coordinator (Environment)	+ 61 26 79 35 301	<a href="mailto:Allan.williams@bettercotton.org">Allan.williams@bettercotton.org</a>
26.	Usher Alastair	BCI		Technical Coordinator (Social)		<a href="mailto:Alastair.usher@bettercotton.org">Alastair.usher@bettercotton.org</a>
27.	Sally Baden	Oxfam GB	Sénégal	Programme coton	00 221 666 10 84	<a href="mailto:sbaden@oxfam.org.uk">sbaden@oxfam.org.uk</a>
28.	Guiédiouma Sanogo	Transcom	Mali	Interprète	00 223 637 20 87	<a href="mailto:transcom@afribone.net.ml">transcom@afribone.net.ml</a>
29.	Solomane Sanogo	Transcom	Mali	Technicien	00 223 223 229 22 21	<a href="mailto:transcom@afribone.net.ml">transcom@afribone.net.ml</a>

**ATELIER CONJOINT AProCA – BCI**  
**LISTE DE PRESENCE – Mercredi, 25 Juillet 2007**

No	Noms et Prénoms	Structures	Pays	Fonction	Tél.	Email
1.	Moussa Sabaly	FNPC	Sénégal	Président	00 221 565 93 60	<a href="mailto:fnpc@sentoo.sn">fnpc@sentoo.sn</a>
2.	François Traoré	UNPCB	Burkina Faso	Président	00 226 70-20-03-03	<a href="mailto:unpcb@fasonet.bf">unpcb@fasonet.bf</a>
3.	Bakary Togola	UN – SCPC	Mali	Président	00 223 674 33 43	<a href="mailto:s/c_diarranatha@yahoo.fr">s/c diarranatha@yahoo.fr</a>
4.	Solobamadi Keita	UN – SCPC	Mali	Secrétaire Général	00 223 698 05 14	-
5.	Natha DIARRA	UN – SCPC	Mali	Secrétaire Exécutif	00 223 674 97 02	<a href="mailto:diarranatha@yahoo.fr">diarranatha@yahoo.fr</a>
6.	Mohamed Maïga	CMDT	Mali	Chef de secteur de Kita	00 223 624 98 76	<a href="mailto:dedemaiga60@yahoo.fr">dedemaiga60@yahoo.fr</a>
7.	Nathan Bello	SODECOTON	Cameroun	Division professionnalisation	00 237 998 00 549	<a href="mailto:Bello.nathan@sodecoton.cm">Bello.nathan@sodecoton.cm</a>
8.	Gbangou Paul	Coton bio	Burkina Faso	Président du GPCB	00 226 70 71 80 41	-
9.	Dado Doko Issoufou	CNPC	Bénin	Secrétaire Exécutif	00 229 90 04 34 63	<a href="mailto:idadoko@yahoo.fr">idadoko@yahoo.fr</a>
10.	Madougou Abdoulaye	CNPC	Bénin	Secrétaire Général	00 229 93 04 37 55	<a href="mailto:s/c_idadoko@yahoo.fr">s/c idadoko@yahoo.fr</a>
11.	Douro Kpindou O. Kobi	IITA	Bénin	Associé de recherche	00 229 21 35 01 88	<a href="mailto:d.kpindou@cgjar.org">d.kpindou@cgjar.org</a>
12.	Abdou Y. Madougou	CNPC	Bénin	Membre	00 229 90 98 09 62	-
13.	Soh Esohana Abraham	FNGPC	Togo	Vice – Président	00 228 92 54 554	<a href="mailto:sohessoh@yahoo.fr">sohessoh@yahoo.fr</a>
14.	Diabaté Fousseynou	Oxfam América	Mali	Chargé Programme Coton	00 223 646 37 30	<a href="mailto:Fdiabaté@oxfamamerica.org">Fdiabaté@oxfamamerica.org</a>
15.	Henk Nugteren	SNV	Bénin	Coordonnateur / Conseiller	00 229 23 61 06 10	<a href="mailto:dnugteren@snvworld.org">dnugteren@snvworld.org</a>
16.	Von Niederhausern Adrian	Helvetas	Burkina Faso	Stagiaire coton bio	00 226 76 26 05 28	<a href="mailto:a.vn@gmx.net">a.vn@gmx.net</a>
17.	Guebré Georges	UNPCB /Coton bio	Burkina Faso	Chef de zone de production de l'Est	00 226 76 57 23 29	<a href="mailto:gguebre@yahoo.fr">gguebre@yahoo.fr</a>
18.	Naminata Koné	UNPCB /Coton bio	Burkina Faso	Secrétaire adjointe	00 226 76 03 52 16	-
19.	Magnang Niang	SODEFITEX	Sénégal	Chef Service Formation / Innovation	00 221 562 76 59	<a href="mailto:magnang.niang@sodefitex.sn">magnang.niang@sodefitex.sn</a>
20.	Siaka Doumbia	Helvetas	Mali	Coordinateur prog. coton bio & équitable	00 221 638 70 44	<a href="mailto:siaka.doumbia@helvetas.org">siaka.doumbia@helvetas.org</a>
21.	Dioma Komonsira	AProCA	Mali	Responsable Communication	00 223 520 65 06	<a href="mailto:diomakjm@yahoo.fr">diomakjm@yahoo.fr</a>
22.	Sékou A. T. Kané	SNV	Mali	Conseiller technique	00 223 638 70 82	<a href="mailto:skane@snvworld.org">skane@snvworld.org</a>
23.	Bebnoné Payounni	OPCC-GIE	Cameroun	Secrétaire Général	00 237 75 47 05 18	<a href="mailto:opcc-gie@yahoo.fr">opcc-gie@yahoo.fr</a>
24.	Ouattara Mamadou	AProCA	Mali	Secrétaire Permanent	00 223 903 48 96	<a href="mailto:sp@aproca.net">sp@aproca.net</a> , <a href="mailto:ouattmam2004@yahoo.fr">ouattmam2004@yahoo.fr</a>
25.	Melvin Lise	BCI	UK & Germany	Initiative Manager	+ 44 20 71 93 17 89	<a href="mailto:Lise.melvin@bettercotton.org">Lise.melvin@bettercotton.org</a>
26.	Williams Allan	BCI		Technical Coordinator (Environment)	+ 61 26 79 35 301	<a href="mailto:Allan.williams@bettercotton.org">Allan.williams@bettercotton.org</a>
27.	Usher Alastair	BCI		Technical Coordinator (Social)		<a href="mailto:Alastair.usher@bettercotton.org">Alastair.usher@bettercotton.org</a>
28.	Guiédiouma Sanogo	Transcom	Mali	Interprète	00 223 637 20 87	<a href="mailto:transcom@afribone.net.ml">transcom@afribone.net.ml</a>
29.	Solomane Sanogo	Transcom	Mali	Technicien	00 223 223 229 22 21	<a href="mailto:transcom@afribone.net.ml">transcom@afribone.net.ml</a>